ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

formation en alternance

Question écrite n° 72294

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la formation en alternance qui, depuis plusieurs années, a joué un rôle important dans la qualification et l'insertion des jeunes en leur offrant une chance d'accéder à un emploi. Il lui indique que AGEFOS PME a pris une part notable à la mise en oeuvre de ce dispositif et a contribué à faciliter l'embauche de 19 327 jeunes en région Lorraine depuis 1985. 74 % des jeunes ont trouvé immédiatement un emploi à l'issue de leur contrat de qualification et 81 % après six mois. Or, aujourd'hui, le financement de l'alternance initié par les pouvoirs publics et relayé par AGEFOS PME est régulé par l'AGEFAL (Association de gestion de la formation en alternance), qui connaît de graves difficultés. Il lui expose que, de ce fait, AGEFOS PME ne peut poursuivre la politique volontariste qu'elle a su mettre en place alors même que la période actuelle se caractérise par une pénurie de jeunes qualifiés pour lesquels les formations en alternance constituent un moyen privilégié d'accès durable au marché du travail. En conséquence elle lui demande de lui indiquer les mesures de soutien à AGEFOS PME que le Gouvernement entend mettre en place.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72294
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 413